

Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel , volume 6 numéro 2

octobre 2003

NOS ENGAGEMENTS...

Rapport d'activités 2002-2003



Pour la 13^e année consécutive, le CRE Chaudière-Appalaches (CRECA) s'engage à poursuivre ses efforts dans le but de promouvoir le développement durable et la protection de notre environnement. Vous pourrez constater à la lecture du rapport faisant état des réalisations de l'an passé ainsi que du plan d'action 2003-2004, inclus dans la présente édition, que le CRECA joue un rôle d'accompagnement à l'intérieur de plusieurs organismes voués au développement de la région.

Le CRECA s'implique dans tous les secteurs d'activités que ce soit l'agriculture, la forêt, le transport, l'industrie; ce qui fait de nous, l'un des organismes régionaux ayant un champ d'activités des plus diversifiées, à l'image du profil économique de notre région.

Par ailleurs, nos interventions ont souvent des retombées sur l'ensemble du territoire de la région; notons principalement, le projet d'implantation d'une plate-forme expérimentale de traitement des déjections animales, le plan de régionalisation des matières résiduelles ainsi que le *Plan de protection, de conservation et de mise en valeur des milieux humides forestiers dans la région Chaudière-Appalaches*.

Merci à nos partenaires qui par leur soutien, rendent possible l'implication du CRECA permettant d'obtenir des consensus autour de la résolution de problématiques environnementales locales et régionales.

Guy Lessard
Guy Lessard, président
CRE Chaudière-Appalaches

Message de madame Carole Théberge



La Chaudière-Appalaches peut compter sur des richesses naturelles abondantes et diversifiées. Son économie dépend en bonne partie de cet extraordinaire patrimoine naturel. Il importe donc de gérer ces ressources de façon responsable, dans le plus grand respect des générations présentes et futures.

Pour ce faire, il est nécessaire d'obtenir la participation de tous, celle des citoyennes et des citoyens comme celle des leaders sociaux et économiques. Le développement durable doit être au coeur de nos actions. C'est par des gestes concrets et des partenariats fructueux que nous pouvons préserver et mettre en valeur nos ressources.

Je tiens à saluer le travail du CRECA dont l'action, axée sur la concertation et sur la sensibilisation, constitue un atout précieux pour la Chaudière-Appalaches.

Je suis donc fière de m'associer à la présentation de ce rapport annuel et je souhaite au Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches une nouvelle année féconde, à l'image de son implication dans le milieu.

Carole Théberge
Ministre déléguée à la Famille
Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
Députée de Lévis

Table des matières

Rapport d'activités	2
Plan d'action	4
Budget prévisionnel	6
Article de l'IRDA	7
Actualité	8

Rapport d'activités

2002-2003

Activités de communication et de concertation



Assemblée générale annuelle, 4 juin 2003. Mme Julie Boudreau, M. Guy Lessard, Mme Rachel Thériault et M. André Bélisle

La principale activité de communication s'est tenue le 28 janvier 2003, au chalet de la Montagne Grande Coulée dans le Parc Régional des Appalaches. En effet, le CRECA a donné une conférence de presse pour présenter le *Plan de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers dans la région Chaudière-Appalaches*.

En ce qui a trait aux activités de concertation, il est à noter que le CRECA a participé aux travaux de plusieurs comités sur lesquels il siège : Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches (CRCDD), Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches, Comité permanent de liaison avec la communauté d'Ultramar, Comité de bassin de la rivière Chaudière, Table régionale de concertation sur le milieu forestier (CRCDD), Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac.

Le CRECA a participé au forum des priorités du CRCDD Chaudière-Appalaches tenu le 28 février 2003 à Lac-Etchemin.

Le CRECA a également coordonné les ateliers sur l'environnement, pour la phase diagnostique dans le cadre de la planification stratégique de la ville de Lévis. Le CRECA a animé les ateliers, rédigé les rapports d'étapes et présenté le résultat de ces travaux lors du forum organisé par la ville de Lévis les 14-15 mars 2003.

Le 31 mars 2003, le CRECA comptait 445 membres.

Les priorités

L'agroenvironnement

- Contribution à la préparation et à la présentation du mémoire du RNCREQ (3 mars 2003), du Comité multipartite (11 avril 2003) à la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec
- Rédaction et présentation (le 15 avril 2003) d'un mémoire à la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec
- Participation au processus de reconnaissance de la région Chaudière-Appalaches comme pôle d'excellence en agroenvironnement lors de la tenue du Rendez-vous national des régions tenu dans la Capitale nationale en novembre 2002
- Contribution au projet d'implantation d'une plate-forme expérimentale en recherche et développement de technologies de traitement des lisiers et de valorisation des sous-produits en Chaudière-Appalaches sous l'égide de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
- Participation au comité de gestion pour l'Entente spécifique sur la certification environnementale en agriculture à titre de représentant du CRCDD Chaudière-Appalaches, secteur environnement, considérant les onze (11) projets prévus en Chaudière-Appalaches

Éco-Lien est imprimé sur du papier
100% recyclé «Évolution» de Rolland inc.,
une gracieuseté de :



Cascades

Cascades Ressources
658-0116



Cascades

Groupe Papiers Fins inc.
Division Fibres Breakey
832-6115

Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.

Imprimé sur du papier 100% recyclé

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341

Tirage: 500 exemplaires

Coordination et rédaction : Julie Boudreau et Josée Blouin

Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.

Pour nous joindre : 22, rue Ste-Hélène, Breakeyville (Québec) G0S 1E2

Tél.: (418) 832-2722 Téléc. : (418) 832-9116

Courriel : creca@creca.qc.ca Site Web : www.creca.qc.ca

La stratégie québécoise sur la diversité biologique

- Poursuite du *Plan de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers de la région de Chaudière-Appalaches*. Dix-neuf sites, situés sur le territoire des MRC de l'Islet, Montmagny, les Etchemins et Bellechasse, ont fait l'objet d'inventaires et parmi eux, dix-sept ont été retenus pour l'approche auprès des propriétaires (remise du guide de conservation et déclaration d'intention du propriétaire)
- Participation à la table régionale de concertation sur le milieu forestier. Cette table a supervisé l'élaboration du *Portrait de l'importance et du potentiel du milieu forestier de Chaudière-Appalaches*
- Participation à la consultation sur le Plan général d'aménagement forestier de unité 035 des Appalaches

La gestion et la valorisation des matières résiduelles

- Favoriser l'accessibilité, en vertu des ententes de partenariat signées, de services de traitement des matières résiduelles à prix zéro
- Consolidation des activités des centres de tri de la Société V.I.A inc. et de Récupération Frontenac inc. en augmentant de façon importante les volumes

Le développement durable des entreprises

- Participation au comité permanent de liaison avec la communauté d'Ultramar
- Participation au comité de suivi du programme d'assainissement de l'usine Alex Couture

La gestion de l'eau

- Participation à la reprise des travaux de COBARIC, entre autres, par le projet d'un plan de mise en valeur du tronçon aval de la rivière Chaudière et d'un projet d'utilisation de fonctions épuratrices naturelles comme techniques de contrôle de la pollution diffuse d'origine agricole
- Organisation, le 5 décembre dernier, d'une rencontre des conseils de bassins versants, des organismes de rivières, du CRE Chaudière-Appalaches ainsi que du ROBQV afin d'échanger sur la gestion de l'eau
- Implication dans le comité de travail concernant le projet d'alimentation en eau de la ville de Thetford Mines

L'approche environnementale dans la gestion des transports

- Participation au processus de consultation lors de la préparation du Plan d'action 2003-2008 du ministère des Transports du Québec
- Contribution à la mise en œuvre du Plan de transport de la Chaudière-Appalaches : consultation concernant le projet de prolongement de l'autoroute 73, le développement de services de transports collectifs, le développement de transport commun entre les deux rives du fleuve ainsi que le développement de l'inter-modalité dans le transport des marchandises

Le développement durable

- Contribution à l'intégration et à la mise en application du concept de développement durable dans le Plan stratégique régional 2002-2007 du CRCD. Ce plan a été adopté lors de l'AGA du CRCD Chaudière-Appalaches, le jeudi 6 juin 2002
- Prise en charge la consultation publique et de la rédaction des rapports d'ateliers dans le cadre de l'élaboration de la Planification stratégique du territoire de la Ville de Lévis pour la phase diagnostique. Consultez le site de la planification stratégique : www.ville.levis.qc.ca

Plan d'action

2003-2004

FONCTIONNEMENT

Membership

- Consolider les réseaux déjà membres
- Développer de nouveaux réseaux dans les secteurs industriel et municipal, au niveau des organismes riverains et des groupes environnementaux

Plan de communication

- Bulletins Éco-lien (4)
- Communications spécifiques (avis, mémoires, identification de problématiques)
- Événements médiatiques
- Conférences de presse
- Communiqués de presse
- Site Web du CRECA à l'intention des membres, des partenaires et du public en général
- Mise à jour de documents d'information et de communication
- Tenue du gala d'excellence en environnement (2e édition)

Représentation du CRECA au sein des comités suivants :

- Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches ;
- Comité permanent de liaison avec la communauté d'Ulramar ;
- Comité de suivi du programme d'assainissement de l'usine Alex Couture ;
- Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches ;
- Table régionale de concertation sur le milieu forestier (CRCD) ;
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement ;
- Comité de bassin de la rivière Chaudière ;
- Table d'harmonisation du Parc Frontenac.

PRIORITÉS

Agroenvironnement

- Participer au projet d'implantation d'une plate-forme expérimentale de traitement des déjections animales en Chaudière-Appalaches
- Mettre en œuvre un plan de communication en agriculture durable

Développement durable

- Implanter un service d'information et de communication en environnement et développement durable au CRECA. Embauche prévue de deux personnes

Gestion de l'eau

- Favoriser l'application de la Politique nationale de l'eau
- Appuyer les organismes de rivières ou comités de bassins des rivières Chaudière, Etchemin, Boyer, du Sud et Beaurivage
- Participer aux activités d'organismes de rivières de la région
- Promouvoir la mise en place de politiques municipales de gestion de l'eau potable en Chaudière-Appalaches

Usage de pesticides

- Promouvoir l'élimination de pesticides à des fins esthétiques



Gestion et valorisation des matières résiduelles

- Poursuivre la mise en application du plan de régionalisation des matières résiduelles, c'est à dire : consolider la phase I) mise en place du fonds régional et mise en marche de la phase II) inventaire consolidation et développement d'entreprises de recyclage en Chaudière-Appalaches
- Promouvoir l'implantation de ressourceries sur le territoire de Chaudière-Appalaches
- Appuyer les démarches d'élaboration des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Participer à l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de l'Amiante

Énergie, qualité de l'air, changement climatique et transports

- Encourager l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique
- Promouvoir le transport en commun
- Appuyer les initiatives de régionalisation et d'intégration du transport collectif qui mettent à profit les différents modes de transport (liens intermodaux)
- Suivi de projets d'aménagement urbain
- Appuyer les démarches de mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les GES (2002), du Plan d'action visant les pluies acides, de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'est du Canada (1998), de l'Accord Canada - États-Unis sur la qualité de l'air - Précurseurs des précipitations acides (1991) et du Plan d'action NOX COV du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (1989) et annexe sur l'ozone (1998)

Stratégie québécoise sur la diversité biologique

- Poursuivre le *Plan de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers dans la région de Chaudière-Appalaches*
- Appuyer et suivre les initiatives d'aménagement forestier durable

Aménagement du territoire

- Appuyer les initiatives de groupes ou comités de mise en valeur de sites d'intérêt



I N N E R G E X

Un producteur
d'énergie
renouvelable

Téléphone : (418) 832-7513 • Télécopieur : (418) 834-0595

L'IRDA, un partenaire pour le développement agroenvironnemental en Chaudière-Appalaches

La région Chaudière-Appalaches est une des régions importantes du Québec quant à l'importance du secteur agroalimentaire. Globalement, la région représente 8 % de l'activité bioalimentaire globale du Québec, et génère 17,8 % des recettes agricoles québécoises, sans compter les quelque 30 000 emplois qui en dépendent directement. On produit dans la région 33 % du porc québécois, 17 % du lait, 18 % des productions avicoles et 44 % de la production acéricole. Le secteur agricole représente donc un vecteur économique majeur de la région.

Le développement qu'ont connu les productions animales, au cours des dernières décennies, a cependant favorisé l'émergence de problématiques environnementales variées et complexes (odeurs, dépassement de la capacité réceptrice des sols, enrichissement excessif des sols en phosphore, risques accrus d'émissions de charges de nutriments et/ou d'organismes potentiellement pathogènes vers les eaux de surface et les eaux souterraines, etc.) Cette situation, combinée aux nouvelles normes environnementales introduites par le *Règlement sur les exploitations agricoles*, soulève pour la région des défis considérables en matière de gestion des engrais de ferme, notamment en ce qui a trait à la disposition du phosphore. En effet, on retrouve dans la région Chaudière-Appalaches près de 75 % de tous les surplus de phosphore imputables à l'agriculture québécoise, selon la méthode de calcul des prélèvements de surface. Les solutions à une telle situation passeront vraisemblablement par la mise en place de procédés de traitement partiel ou total des déjections animales, permettant de rétablir un équilibre entre la production de phosphore par le cheptel et la capacité de support des sols.

Face à cette situation, le comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches (auquel participe le CRECA) et l'IRDA ont décidé d'unir leurs efforts afin de doter la région d'une plate-forme expérimentale qui faciliterait le développement de nouvelles technologies de traitement des engrais organiques, qui aiderait à gérer les risques technologiques inhérents à la mise à l'échelle des technologies et des procédés de traitement, et qui favoriserait la valorisation agronomique et économique des sous-produits des traitements.

Cette initiative se veut un appui tangible aux développeurs de technologies de traitement des engrais organiques, dont plusieurs sont localisés en Chaudière-Appalaches. L'infrastructure permettra également à la région de consolider et de développer son savoir-faire en technologies agroenvironnementales, lui permettant de devenir un pôle d'excellence dans le domaine, comme elle en a reçu le mandat lors du Rendez-vous national des régions de décembre 2002. L'IRDA, qui est déjà présent dans la région par sa station expérimentale de Saint-Lambert-de-Lauzon, entend participer activement à ce projet de développement régional. Enfin, cette initiative permettra à la région de non seulement conserver, mais aussi de développer son secteur agricole.

Le projet de la plate-forme expérimentale sur le traitement des engrais organiques s'inscrit donc comme une pièce importante de consolidation économique et de diversification industrielle pour la région Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, les retombées de ce projet dépasseront les frontières de la région puisque les solutions qui y seront développées seront applicables aux autres régions du Québec aux prises avec des problématiques agroenvironnementales similaires.

Claude Bernard, Ph. D., Agr.
Directeur scientifique, IRDA



Colloque en agroenvironnement IRDA 2003

LA GESTION DES ENGRAIS ORGANIQUES DANS LES RÉGIONS DE FORTES CONCENTRATIONS ANIMALES

Faire mieux au moindre **impact!**

Jeudi 13 novembre 2003, Best Western Hôtel Universel, Drummondville Informations : www.irda.qc.ca

The banner features a hand pointing up on the left, a central image of a cow, and the IRDA logo on the right.

**Conseil régional de
l'environnement
Chaudière-Appalaches**

Conseil d'administration

M. Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

M. André Bélisle
Vice-président
Association québécoise de lutte
contre la pollution atmosphérique

M. Martin Loïselle
Secrétaire-trésorier
Agence de mise en valeur des forêts
privées des Appalaches

M. Martin Paulette
Directeur
Groupement faunique du Triangle
de Bellechasse

Mme Rachel Thériault
Directrice
Innergex

M. Simon Arbour
Administrateur
Mouvement des amis
de la rivière du Sud

M. Yvon Bruneau
Administrateur
Municipalité de Saint-Henri

M. Jean-Marie Laliberté
Administrateur
Fédération UPA Lévis-Bellechasse

M. Denis Langlois
Administrateur
Table des présidents
de commissions scolaires

M. Jean-Claude Marcoux
Administrateur
Fédération québécoise de la Faune

M. Roberge Michaud
Administrateur
Comité de restauration de la rivière
Etchemin

M. Jocelyn Olivier
Administrateur
Ville de Lévis

M. André Poitras
Administrateur
Société VIA inc.

M. Michel Tardif
Administrateur
Conseil de bassin de la rivière
Etchemin

Actualité

Portrait de l'importance et du potentiel du milieu forestier de Chaudière-Appalaches

Le 1^{er} octobre dernier, le CRCD de Chaudière-Appalaches procédait au lancement du *Portrait de l'importance et du potentiel du milieu forestier de Chaudière-Appalaches*. Ce document fait état de manière exhaustive de la situation de la forêt en Chaudière-Appalaches. Les sujets traités sont les suivants : le portrait biophysique du milieu forestier, les acteurs du milieu forestier, le contexte socioéconomique, la main-d'œuvre, les retombées économiques, environnementales et sociales, les potentiels du milieu forestier et les programmes gouvernementaux liés à la forêt. Le Portrait origine des travaux d'un groupe de travail de la Table de concertation sur le milieu forestier. Il permettra certainement de cibler les interventions qui favoriseront le développement durable et le dynamisme du milieu forestier dans la région.

Agenda

3^e FORUM QUÉBÉCOIS SUR LA GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

18 ET 19 NOVEMBRE 2003

Château Bonne Entente à Sainte-Foy
Inscription par télécopieur : (514) 270-7154

LE 12^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉVALUATION D'IMPACTS (AQÉI)

MERCREDI MATIN 12 NOVEMBRE AU
JEUDI MIDI 13 NOVEMBRE 2003

Hôtel Palace Royal
Téléphone : (514) 990-2193

COLLOQUE EN AGROENVIRONNEMENT IRDA 2003

JEUDI LE 13 NOVEMBRE 2003

Best Western Hôtel Universel à Drummondville
Informations : www.irda.qc.ca